06/12/2009 : Noël des Associations

Organisé par l'Association des commerçants et artisans.

A leur demande, l'association a participé au Noël des Associations en animant une castagnade et un vin chaud. Journée très sympathique qui aurait pu être plus agréable, s'il n'avait pas fait aussi froid. A cette occasion, l'association a étrenné sa banderole, photo ci-contre.

Castagnade et vin chaud, Au fourneau : J.P. ALLAVENA

CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN. L'association du Patrimoine a tenu son assemblée générale en présence du maire Patrick Martellini.

Le patrimoine, un repère dans l'espace et le temps

Parmi les 124 adhérents une soixantaine n'avait pas hésité à braver les mauvaises conditions météo pour assister à l'assemblée générale alors que 31 avaient adressé leurs pouvoirs, mais le quorum était respecté.

Dans un premier temps, le président Jacques Dalcant présentait un rapport moral ayant pour thème original « patrimoine et citoyenneté ». Il affirmait, très persuasif, que le patrimoine ne peut pas et ne doit pas se résumer à la seule défense des sites et monuments, voire au partage de connaissances académiques plus ou moins déconnectées de la réalité ambiante ; et d'ajouter *« nous récusons cette approche passéiste et élitiste, dans la mesure où elle ne contribue pas, bien au contraire, à l'approbation d'un lieu, d'une idée, par ceux qui en sont les acteurs locaux »*.

Pour le président, le patrimoine constitue un repère structurant dans le temps et l'espace. Il incarne et symbolise une histoire, une culture. Il est porteur de l'image identitaire de la communauté à laquelle un citoyen appartient. Ainsi comprendre et mieux connaître ce patrimoine, c'est mieux comprendre et mieux connaître la société dans laquelle nous vivons, c'est discerner les valeurs sur lesquelles elle se construit, pour ensuite les intégrer ou les contester.

Enfonçant à nouveau le clou, il insistait sur le fait que *« la citoyenneté n'était pas une notion statique dans la mesure où elle s'acquiert, se conquiert et s'exerce »*. Et de citer Spinoza, lequel avançait *« qu'on ne naît pas citoyen, on le devient »*.

Le fond et la forme de ce rapport ont été approuvé après le débat. Le rapport d'activité a fait l'objet d'un diaporama spécifique, déroulant très agréablement le fil des actions de l'association, au titre de l'année 2009. Chaque vue, commentée par la secrétaire, Nicole Paladre a permis à chaque « acteur » de revivre intensément... un moment mémorable, comme par exemple « la fête de l'ami du pain ». Le rapport financier, présenté par la trésorière Carole Dougny, révèle une gestion très saine avec un excédent d'exercice de 348 euros.

Autour du président et du maire de Ch. Arnoux, les responsables de l'association ont dressé le bilan de l'année écoulée.

L'ordre du jour stipulait : renouvellement statutaire de l'ensemble des membres du conseil d'administration. Compte tenu du dynamisme de l'association, c'est donc tout naturellement que 18 personnes furent élues. Avant la présentation d'un nouveau diaporama consacré à « la danse des bouffets », Colette Chauvin, administratrice, rapportait les contacts qu'elle avait eus, à la demande du président, avec MM Christian Maurel et René Merle, professeur à Paris à l'école de hautes études en sciences sociales et sollicités pour de prochaines animations en prise directe avec la vie sociale.

La secrétaire Joëlle Borg régalait l'assemblée avec un document audio visuel et incitatif en vue de faire renaître de ses cendres la fameuse « danse des bouffets » partie intégrante de l'histoire de la commune.

Quand au trait d'humour du président, lequel qualifie l'association, d'association SDF (sans domicile fixe), Le maire répondait à son tour avec humour, tout en n'éludant pas le problème... Faisant partie des 124 adhérents de l'association, il se félicitait, en conclusion, de la contribution déterminante apportée par l'association à la vie culturelle et sociale de la commune.

La Marseillaise Samedi 6 février 2010